
Fiches

Cadrage européen



Avertissement

Sur les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/home>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard

6.1 Démographie en Europe

Au 1^{er} janvier 2018, l'Union européenne (UE) compte 512,6 millions d'habitants. Au cours de l'année 2017, la population européenne a progressé d'environ un million d'habitants, soit + 2,1 %. Cette croissance est un peu plus faible qu'en 2016 (+ 2,4 %). Le **solde naturel** est négatif, comme en 2015, l'UE ayant enregistré en 2017 plus de décès (5,3 millions) que de naissances (5,1 millions). L'augmentation de la population n'est donc due qu'à son **solde migratoire**.

Les situations entre pays sont très diverses. En 2017, la population a augmenté dans dix-neuf pays et a diminué dans neuf autres. L'Allemagne, pays le plus peuplé de l'UE devant la France, regagne des habitants depuis 2011 et a enregistré une forte hausse en 2015 (+ 12,0 %). Depuis, sa population progresse mais à un rythme moins élevé (+ 4,2 % en 2016 et + 4,0 % en 2017). Son solde naturel négatif (- 1,8 %) est plus que compensé par un solde migratoire largement positif (+ 5,8 %). En France, le solde naturel (+ 2,4 % en 2017) contribue à plus des deux tiers de la croissance de la population (+ 3,4 %). Comme chaque année depuis 2006, la population augmente plus rapidement au Royaume-Uni (+ 5,7 % en 2017) qu'en France, de sorte que l'écart de population entre les deux pays n'est plus que de 1,0 million en faveur de la France au 1^{er} janvier 2018.

À l'inverse, la population italienne diminue pour la troisième année consécutive : - 1,7 % en 2017 après - 1,3 % en 2016. Le solde migratoire positif ne suffit pas à compenser le solde naturel négatif. C'est en Irlande que l'accroissement naturel est le plus élevé de l'UE (+ 6,6 %) ; il participe à près de 60 % de la croissance démographique du pays.

Au sein de l'UE, la France reste le pays le plus fécond en 2016, avec un **indicateur conjoncturel de fécondité** de 1,92 enfant par femme. Elle est suivie par la Suède (1,85), l'Irlande (1,81), puis le Royaume-Uni et le Danemark (1,79). La fécondité est la plus faible en Italie et en Espagne (1,34). Elle est en général plus élevée en Europe du Nord (sauf Finlande) et de l'Ouest (sauf Autriche et Luxembourg), et plus faible en Europe de l'Est et

surtout du Sud. En 2016, l'indicateur moyen de l'UE se situe à 1,60 enfant par femme, en légère hausse par rapport à 2015.

En 2016, dans l'ensemble de l'UE, l'**espérance de vie à la naissance** atteint 83,6 ans pour les femmes et 78,2 ans pour les hommes. Elle progresse d'environ 4 mois pour les hommes comme pour les femmes, après un recul en 2015, retrouvant ainsi le niveau de 2014. En 2016, c'est en Espagne qu'elle est la plus élevée pour les femmes (86,3 ans), suivie de l'Italie, du Luxembourg et de la France (plus de 85,0 ans), et en Italie pour les hommes (81,0 ans), suivie de la Suède, Malte, l'Espagne et Chypre (plus de 80,5 ans). Les femmes peuvent espérer vivre 5,4 ans de plus que les hommes en moyenne dans l'ensemble de l'UE. Mais cet écart est très variable selon les pays : supérieur à 8 ans dans les pays baltes et en Pologne, il est inférieur à 4 ans aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni, en Irlande, au Danemark et à Malte. Il est un peu supérieur à la moyenne européenne en France (6,0 ans).

Depuis 2015, dans l'ensemble de l'UE, l'**espérance de vie sans incapacité à 65 ans** progresse pour les femmes et les hommes après une période de stagnation. En 2016, elle augmente de plus de 8 mois pour les femmes et de presque 5 mois pour les hommes. Ainsi, celle des femmes dépasse d'environ 4 mois celle des hommes (10,1 contre 9,8 ans). C'est en Suède que l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est la plus longue pour les femmes et les hommes, respectivement 16,6 et 15,1 années. La France se situe au-dessus de la moyenne européenne pour les femmes (10,6 ans) et en dessous pour les hommes (9,5 ans).

La population européenne continue de vieillir : au 1^{er} janvier 2017, la part des 65 ans ou plus représente 19,4 % de la population contre 17,0 % dix ans plus tôt. C'est en Italie, en Grèce, en Allemagne et au Portugal que cette part est la plus élevée (21 à 23 %) et en Irlande la plus faible (13,5 %). La France, avec 19,2 %, se situe légèrement en dessous de la moyenne européenne. ■

Définitions

Solde naturel, solde migratoire, indicateur conjoncturel de fécondité, espérance de vie à la naissance, espérance de vie sans incapacité à 65 ans : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Premières estimations de la population. La population de l'UE en hausse à près de 513 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018 », *Communiqué de Presse* n° 115/2018, Eurostat, juillet 2018.

1. Quelques indicateurs démographiques dans l'Union européenne

	Population au 1 ^{er} janvier 2018 (en milliers)	Évolution de la population en 2017 (en %)			Part des 65 ans ou plus au 1 ^{er} janvier 2017 (en %)	Espérance de vie à la naissance en 2016 ² (en années)		Espérance de vie sans incapacité à 65 ans en 2016 ² (en années)	
		Due à l'accroissement naturel	Due aux migrations ¹	Ensemble		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Allemagne	82 850	-1,8	5,8	4,0	21,2	83,5	78,6	12,4	11,5
Autriche	8 822	0,5	5,1	5,6	18,5	84,1	79,3	7,4	8,2
Belgique	11 413	0,9	4,5	5,4	18,5	84,0	79,0	11,4	10,3
Bulgarie	7 050	-6,5	-0,8	-7,3	20,7	78,5	71,3	10,1	9,2
Chypre	864	3,8	7,2	11,0	15,6	84,9	80,5	10,3	11,2
Croatie	4 105	-4,1	-7,7	-11,8	19,6	81,3	75,0	4,9	5,2
Danemark	5 781	1,4	4,2	5,6	19,1	82,8	79,0	11,9	11,5
Espagne	46 659	-0,7	3,5	2,8	19,0	86,3	80,5	10,4	10,4
Estonie	1 319	-1,3	4,0	2,7	19,3	82,2	73,3	7,0	5,5
Finlande	5 513	-0,6	2,4	1,8	20,9	84,4	78,6	8,9	9,4
France	67 187	2,4	1,0	3,4	19,2	85,3	79,3	10,6	9,5
Grèce	10 739	-3,3	0,6	-2,7	21,5	84,0	78,9	7,8	8,0
Hongrie	9 778	-3,8	1,8	-2,0	18,7	79,7	72,6	6,4	6,7
Irlande	4 838	6,6	4,6	11,2	13,5	83,6	79,9	13,2	12,0
Italie	60 484	-3,1	1,4	-1,7	22,3	85,6	81,0	10,1	10,4
Lettonie	1 934	-4,1	-4,0	-8,1	19,9	79,6	69,8	4,5	4,4
Lituanie	2 809	-4,1	-9,7	-13,8	19,3	80,1	69,5	5,6	5,6
Luxembourg	602	3,2	15,8	19,0	14,2	85,4	80,1	8,0	9,5
Malte	476	1,6	31,3	32,9	18,8	84,4	80,6	12,9	12,8
Pays-Bas	17 118	1,1	1,0	2,1	18,5	83,2	80,0	9,9	10,3
Pologne	37 977	0,0	0,1	0,1	16,5	82,0	73,9	8,9	8,2
Portugal	10 291	-2,3	0,5	-1,8	21,1	84,3	78,1	6,4	7,7
République tchèque	10 610	0,3	2,7	3,0	18,8	82,1	76,1	8,9	8,4
Roumanie	19 524	-3,6	-2,5	-6,1	17,8	79,1	71,7	5,6	6,2
Royaume-Uni	66 186	2,2	3,5	5,7	18,1	83,0	79,4	11,1	10,4
Slovaquie	5 443	0,7	0,7	1,4	15,0	80,7	73,8	4,2	4,5
Slovénie	2 067	-0,1	0,6	0,5	18,9	84,3	78,2	8,2	8,4
Suède	10 120	2,3	10,1	12,4	19,8	84,1	80,6	16,6	15,1
UE³	512 561	-0,4	2,5	2,1	19,4	83,6	78,2	10,1	9,8

1. Y compris ajustements de population.

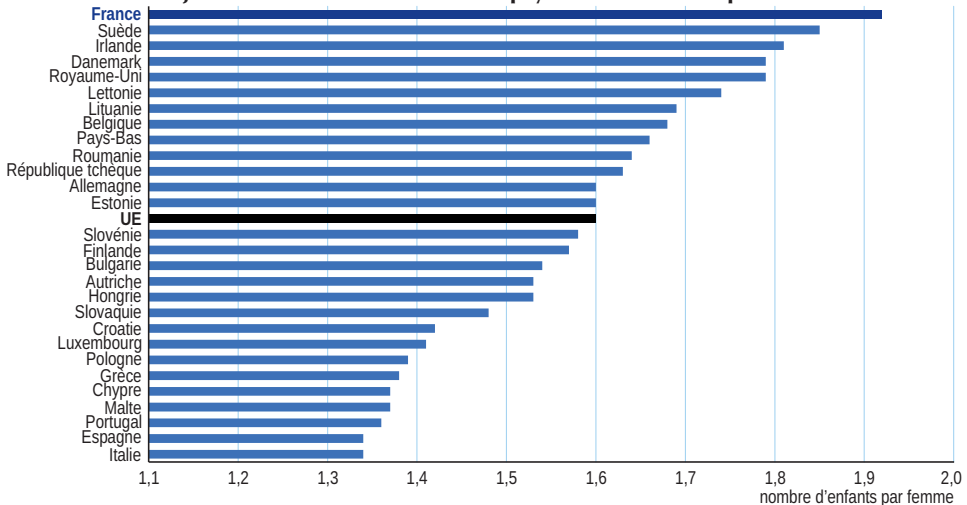
2. Données non disponibles pour 2017.

3. Pour l'UE, la population et ses évolutions sont des calculs Insee.

Note : les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy ne sont pas incluses dans les données de la France reprises ici, mais le sont dans les données publiées sur le site d'Eurostat car ces territoires font partie de l'Union européenne.

Source : Eurostat (extraction des données le 10 juillet 2018), sauf France (Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil).

2. Indicateur conjoncturel de fécondité dans les pays de l'Union européenne en 2016



Source : Eurostat (extraction des données le 10 juillet 2018).

6.2 Éducation en Europe

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) se sont entendus au sommet de Lisbonne en 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Sept questions prioritaires à l'horizon 2020 en matière d'éducation et de formation professionnelle font l'objet d'objectifs chiffrés : deux d'entre elles sont des « grands objectifs » d'Europe 2020, stratégie de croissance sur dix ans de l'UE.

Le développement de l'enseignement supérieur est l'un de ces « grands objectifs ». Ainsi, à l'horizon 2020, 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient avoir terminé avec succès des études supérieures dans l'ensemble de l'Union. Cet objectif est quasiment atteint : en 2017, cette part se situe à 39,9 % dans l'UE. Comme la France, deux tiers des pays ont déjà atteint la cible. La France s'est cependant fixé un objectif plus ambitieux pour 2020 (50 %), qu'elle n'a pas encore atteint : en 2017, son taux est de 44,3 % et ce dernier stagne depuis la fin des années 2000.

Le deuxième « grand objectif » d'Europe 2020 concernant l'éducation est de faire passer la proportion de jeunes **sortants précoces** sous le seuil de 10 %. L'Union se rapproche progressivement de cet objectif : en 2017, cette proportion est de 10,6 % dans l'UE. Plus de quinze pays ont déjà atteint la cible, au premier rang desquels la Croatie, la Slovénie, la Pologne, l'Irlande et la Lituanie (moins de 6 %). En revanche, Malte, l'Espagne et la Roumanie en sont très éloignées (plus de 18 % de sortants précoces). En France, ce taux est de 8,9 %.

Le troisième objectif concerne le développement de la formation tout au long de la vie. En 2020, au moins 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient avoir suivi un cours ou

une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, que ce soit dans un établissement d'enseignement ou en dehors de celui-ci (entreprises, collectivités territoriales, etc.). En 2017, cette proportion est de 10,9 % au sein de l'UE et s'élève à 18,7 % en France. Elle est supérieure à 25 % en Suède, Finlande et Danemark et, *a contrario*, inférieure à 3 % en Roumanie, Croatie et Bulgarie.

Le quatrième objectif de l'UE est de ramener en dessous de 15 % en 2020 la proportion d'adolescents ayant de faibles **compétences « de base » en lecture**. En France, cette proportion est de 21,5 % en 2015. L'Irlande, l'Estonie, la Finlande, la Pologne et le Danemark remplissent cet objectif. Les marges de progrès sont particulièrement importantes pour la Bulgarie, la Roumanie, Chypre, Malte et la Slovaquie.

À l'horizon 2020, l'enseignement pré-élémentaire devrait être développé. Le cinquième objectif est que 95 % des enfants soient scolarisés de l'âge de 4 ans à celui de l'obligation scolaire. En France, ce sont aujourd'hui 100 % des enfants qui sont dans ce cas. En 2016, l'objectif européen est déjà atteint par la moitié des pays. Les proportions les plus faibles s'observent en Croatie (75,1 %) et en Slovaquie (76,5 %).

L'employabilité est un nouvel objectif assigné en 2012. L'UE vise, en 2020, un taux d'emploi de 82 % des diplômés des enseignements supérieur ou secondaire dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme. En 2017, treize pays ont déjà atteint la cible, notamment Malte, l'Allemagne et les Pays-Bas, où ce taux dépasse 90 %. La France occupe la vingt-troisième position avec une employabilité de 74,4 %.

Enfin, le septième objectif, sur la mobilité des étudiants entre pays de l'UE, n'est pas encore mesurable. ■

Définitions

Les **sortants précoces** désignent les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle et qui ne sont ni en études, ni en formation (formelle ou informelle). Cet indicateur est fragile, sa comparaison entre pays est limitée.

Les **compétences « de base » en lecture** permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de compréhension de l'écrit (*Reading Literacy*) du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), soumis à des jeunes de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2015 du test.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, Depp, édition 2018.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2018.
- *Education and Training Monitor 2017*, Commission européenne, 2017.
- « Réduire les sorties précoces : un objectif central du programme Éducation et formation 2020 », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne pour 2020 en matière d'éducation et de formation professionnelle

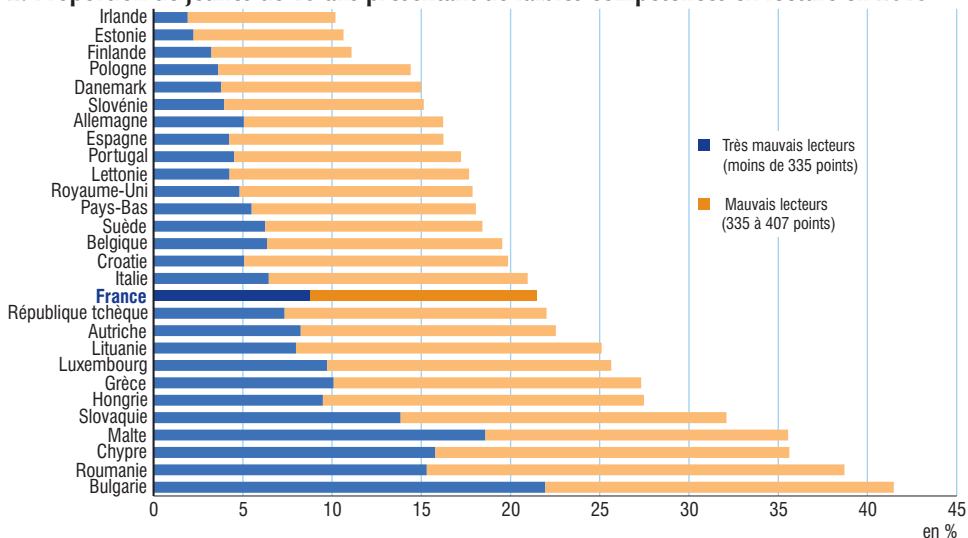
en %

	Diplômés de l'enseignement supérieur 2017	Sorties précoces 2017	Formation tout au long de la vie 2017	Enseignement préélémentaire 2016	Employabilité 2017
Allemagne	34,0	10,1	8,4	96,6	90,9
Autriche	40,8	7,4	15,8	94,9	89,4
Belgique	45,9 ¹	8,9 ¹	8,5 ¹	98,3	81,9 ¹
Bulgarie	32,8	12,7	2,3	86,5	77,7
Chypre	55,8	8,6	6,9	89,7	71,5
Croatie	28,7	3,1	2,3	75,1	65,9
Danemark	48,8	8,8	26,8	98,1	82,9
Espagne	41,2	18,3	9,9	97,3	71,9
Estonie	48,4	10,8	17,2	92,6	81,5
Finlande	44,6	8,2	27,4	87,4	77,0
France	44,3	8,9	18,7	100,0	74,4
Grèce	43,7	6,0	4,5	86,7	52,0
Hongrie	32,1	12,5	6,2	95,7	84,7
Irlande	53,5 ¹	5,1 ¹	8,9 ¹	98,8	83,6
Italie	26,9	14,0	7,9	96,1	55,2
Lettonie	43,8	8,6	7,5	95,5	78,0
Lituanie	58,0	5,4	5,9	91,4	83,9
Luxembourg	52,7 ²	7,3	17,2	94,2	88,5
Malte	30,0	18,6 ¹	10,1 ¹	98,0	94,5 ¹
Pays-Bas	47,9	7,1	19,1	97,6	90,4
Pologne	45,7	5,0	4,0	93,1	82,1
Portugal	33,5	12,6	9,8	92,5 ³	80,7
République tchèque	34,2	6,7	9,8	90,7	89,9
Roumanie	26,3	18,1	1,1	88,2	76,0
Royaume-Uni	48,3	10,6	14,3	100,0	86,6
Slovaquie	34,3	9,3	3,4	76,5	81,5
Slovénie	46,4	4,3	12,0	90,9	81,6
Suède	51,3	7,7	30,4	95,6	88,3
UE	39,9	10,6	10,9	95,5	80,2
Objectif 2020	40,0	10,0	15,0	95,0	82,0

1. Rupture de série. 2. Peu fiable. 3. Estimation.

Sources : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail et bases de données sur les statistiques scolaires.

2. Proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture en 2015



Lecture : en France, selon les tests de compréhension de l'écrit de l'enquête Pisa de 2015, 8,8 % des élèves de 15 ans sont de très mauvais lecteurs (moins de 335 points), 12,7 % sont de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 21,5 % d'élèves de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture.

Sources : MEN-Mesri-Depp ; OCDE, données du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa).

6.3 Emploi et chômage en Europe

En moyenne en 2017, 67,7 % des habitants de l'Union européenne (UE) âgés de 15 à 64 ans sont en emploi. Ce **taux d'emploi** augmente de 1,0 point par rapport à 2016, comme l'année précédente. Il dépasse ainsi de 2,0 points le niveau mesuré en 2008, juste avant la crise économique. En 2017, le taux d'emploi varie de 53,5 % en Grèce à 76,9 % en Suède ; il est de 64,7 % en France.

Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des hommes (73,0 %) est supérieur à celui des femmes (62,5 %). Cet écart, qui s'est réduit au fil du temps, est stable depuis 2014 (10,5 points). Il varie fortement selon les pays : il est supérieur à la moyenne européenne dans la plupart des pays de l'est et du sud de l'Europe, et inférieur dans les pays nordiques, ainsi qu'en France (7,2 points) et en Allemagne (7,4 points).

En 2017, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans l'UE atteint 34,7 %. Depuis trois ans, il progresse graduellement : + 0,8 point en 2017, après + 0,7 point en 2016 et + 0,6 point en 2015. Il reste néanmoins en deçà du niveau atteint en 2008 (37,4 %). L'écart par rapport à 2008 est particulièrement élevé en Irlande (- 17,1 points), en Espagne (- 15,5 points) et au Danemark (- 10,1 points). Les disparités entre pays sont fortes en 2017 : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 20 % en Grèce et en Italie, alors qu'il dépasse 50 % au Royaume-Uni, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, il atteint 28,7 % en 2017. Ces écarts entre pays reflètent des différences de durée de scolarité, de cumul emploi-études (dont l'apprentissage), mais aussi des difficultés d'insertion des jeunes plus ou moins marquées sur le marché du travail.

En 2017, le taux d'emploi des 55-64 ans s'établit à 57,1 % dans l'ensemble de l'UE ; il dépasse 70 % en Allemagne et en Suède, mais il est inférieur à la moyenne européenne en France (51,3 %). Entre 2008 et 2017, le taux d'emploi des 55-64 ans augmente dans tous les pays de l'UE à l'exception de la Grèce (- 4,7 points), la hausse étant particulièrement importante en Allemagne (+ 16,4 points) et en Italie (+ 17,9 points).

En 2017, le taux d'emploi des personnes de 20 à 64 ans s'établit à 72,2 % dans l'ensemble de l'UE, soit 2,8 points en dessous de l'objectif défini par la stratégie « Europe 2020 », visant à atteindre 75 % d'ici 2020. Neuf pays ont un taux d'emploi des 20-64 ans supérieur à cet objectif en 2017, dont la Suède, l'Allemagne et le Royaume-Uni. En France, le taux d'emploi des 20-64 ans est de 70,6 % en 2017.

Au sein de l'UE, près d'un actif occupé âgé de 15 à 64 ans sur cinq travaille à temps partiel (19,4 % en 2017). Cette part est stable depuis 2013, après avoir augmenté de 0,4 point par an en moyenne entre 2008 et 2013. Le temps partiel concerne plus fréquemment les femmes (31,7 %) que les hommes (8,8 %). En France, ce taux s'élève à 18,2 % en 2017, légèrement en dessous de la moyenne européenne. Il est beaucoup plus élevé en Allemagne (26,9 %), en Autriche (27,9 %) et surtout aux Pays-Bas (49,8 %).

En 2017, 12,2 % des actifs occupés de l'UE sont en **emploi à durée limitée**. Le recours aux contrats temporaires est très peu fréquent en Roumanie ou dans les pays baltes (moins de 3 % des personnes en emploi). Il concerne en revanche plus d'un emploi sur sept en France, et même plus d'un emploi sur cinq en Espagne et en Pologne.

En 2017, le **taux de chômage** des 15-74 ans de l'ensemble de l'UE s'établit à 7,6 %. Il diminue de 1,0 point en 2017, après avoir déjà baissé de 2,4 points entre 2014 et 2016. Le taux de chômage se rapproche de son niveau de 2008 (7,0 %). Dans neuf pays, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, le taux de chômage mesuré en 2017 est inférieur à son niveau de 2008. En France, il atteint 9,4 % en 2017 : c'est 0,7 point de moins qu'en 2016, mais 2,0 points de plus qu'en 2008. Après avoir nettement augmenté entre 2008 et 2013, le taux de chômage diminue depuis quatre ans en Grèce (- 6,0 points à 21,5 % en 2017) et en Espagne (- 8,9 points à 17,2 %), mais y demeure plus important qu'en 2008. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est également très élevé dans ces deux pays (43,7 % en Grèce et 38,6 % en Espagne), alors qu'il est le plus faible en Allemagne (6,8 %). ■

Définitions

Taux d'emploi, emploi à durée limitée, taux de chômage : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- « L'Europe en chiffres - Annuaire d'Eurostat », *Livres statistiques*, Eurostat.
- Voir *fiches 3.1, 3.2 et 3.3*.

Emploi et chômage en Europe 6.3

1. Taux d'emploi, taux de chômage et indicateurs sur l'emploi en 2017

en %

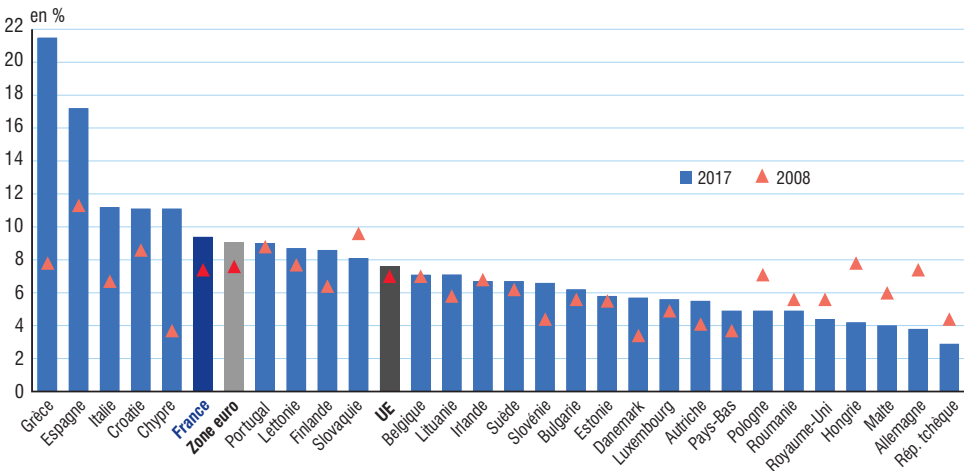
	Taux d'emploi						Part des personnes en emploi à temps partiel	Part de l'emploi à durée limitée ¹	Taux de chômage	
	15-64 ans			15-24 ans	55-64 ans	20-64 ans			15-24 ans	15-74 ans
	Ensemble	Femmes	Hommes							
Allemagne	75,2	71,5	78,9	46,5	70,1	79,2	26,9	11,7	6,8	3,8
Autriche	72,2	68,2	76,2	50,6	51,3	75,4	27,9	8,1	9,8	5,5
Belgique	63,1	58,7	67,5	22,7	48,3	68,5	24,5	9,0	19,3	7,1
Bulgarie	66,9	63,1	70,6	22,9	58,2	71,3	2,2	3,9	12,9	6,2
Chypre	65,4	61,3	69,8	27,5	55,3	70,7	12,3	13,5	24,7	11,1
Croatie	58,9	54,0	63,8	25,9	40,3	63,6	4,8	18,2	27,0	11,1
Danemark	74,2	71,5	76,9	56,3	68,9	76,9	25,3	11,9	11,0	5,7
Espagne	61,1	55,7	66,5	20,5	50,5	65,5	14,9	22,4	38,6	17,2
Estonie	74,1	70,9	77,4	40,5	68,1	78,7	9,5	2,8	12,1	5,8
Finlande	70,0	68,5	71,4	42,5	62,5	74,2	15,0	13,9	20,1	8,6
France	64,7	61,2	68,4	28,7	51,3	70,6	18,2	14,9	22,3	9,4
Grèce	53,5	44,4	62,7	14,1	38,3	57,8	9,7	7,6	43,7	21,5
Hongrie	68,2	61,3	75,2	29,0	51,7	73,3	4,3	7,9	10,7	4,2
Irlande	67,7	62,4	73,0	40,0	58,6	73,0	20,4	7,8	14,5	6,7
Italie	58,0	48,9	67,1	17,1	52,2	62,3	18,5	12,1	34,7	11,2
Lettonie	70,1	68,4	71,9	33,0	62,3	74,8	7,7	2,6	17,0	8,7
Lituanie	70,4	70,2	70,6	30,4	66,1	76,0	7,6	1,5	13,3	7,1
Luxembourg	66,3	62,5	69,9	25,8	39,8	71,5	19,5	8,1	15,3	5,6
Malte	67,6	55,0	79,6	47,2	45,3	71,4	13,2	4,9	10,4	4,0
Pays-Bas	75,8	71,3	80,4	62,3	65,7	78,0	49,8	18,1	8,9	4,9
Pologne	66,1	59,5	72,8	29,6	48,3	70,9	6,6	20,9	14,8	4,9
Portugal	67,8	64,8	71,1	25,9	56,2	73,4	8,9	19,0	23,8	9,0
Rép. tchèque	73,6	66,2	80,9	29,1	62,1	78,5	6,2	8,0	7,9	2,9
Roumanie	63,9	55,8	71,8	24,5	44,5	68,8	6,8	0,9	18,3	4,9
Royaume-Uni	74,1	69,7	78,6	50,7	64,1	78,2	24,8	4,8	12,1	4,4
Slovaquie	66,2	60,3	72,0	26,9	53,0	71,1	5,8	8,0	18,9	8,1
Slovénie	69,3	65,8	72,5	34,7	42,7	73,4	10,3	15,2	11,2	6,6
Suède	76,9	75,4	78,3	44,9	76,4	81,8	23,3	14,7	17,8	6,7
Zone euro	66,5	61,3	71,6	32,4	57,2	71,0	21,6	13,7	18,8	9,1
UE	67,7	62,5	73,0	34,7	57,1	72,2	19,4	12,2	16,8	7,6

1. Les emplois à durée limitée sont ceux qui ont un terme fixé, défini dans le contrat de travail qui lie le salarié à son employeur. À partir de l'enquête Emploi, ils sont mesurés en regroupant les contrats à durée déterminée (CDD) (dont ceux en contrat aidé), les missions d'intérim et les contrats d'apprentissage.

Champ : personnes âgées de 15 à 74 ans vivant en ménage ordinaire (15-64 ans pour l'emploi).

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en avril 2018).

2. Taux de chômage en 2008 et en 2017



Champ : personnes âgées de 15 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail (extraction des données en avril 2018).

6.4 Salaires et revenus en Europe

Dans l'Union européenne (UE) en 2017, le **salair e brut** annuel moyen en **équivalent temps plein** (EQTP) dans les entreprises de dix salariés ou plus de l'industrie, de la construction et des services marchands varie de 7 500 € en Bulgarie à 60 700 € au Danemark. Il est inférieur à 16 800 € dans les pays d'Europe de l'Est et dans les pays baltes, et supérieur à 40 000 € dans les pays de l'ouest et du nord de l'UE. Avec un salaire brut annuel moyen de 40 100 € en EQTP, la France occupe la 11^e position des pays de l'UE devant l'Italie (35 300 €) et derrière le Royaume-Uni (44 200 €). Ces écarts de salaire ne permettent toutefois pas d'apprécier l'aisance financière relative des habitants : les politiques de prélèvements obligatoires, de prestations sociales, ainsi que le coût de la vie, qui participent aux différences observées, ne sont en effet pas pris en compte.

Le **niveau de vie** d'une personne est une mesure qui comprend non seulement les salaires, mais aussi l'ensemble des autres revenus du ménage, en particulier les prestations sociales, diminués des impôts directs. De plus, le niveau de vie tient également compte du nombre d'adultes et d'enfants qui composent le ménage. En 2015, le niveau de vie moyen annuel pour l'ensemble de l'UE s'élève à 18 800 €. Les niveaux des prix sont aussi très variables d'un pays à l'autre. Pour pouvoir comparer le niveau de vie moyen des pays européens, il faut donc connaître la quantité moyenne de biens que l'on peut se procurer au sein de chaque pays pour la même somme d'argent en euros. La **parité de pouvoir d'achat** (PPA) permet de convertir des valeurs en euros en valeurs comparables entre pays. En euros comme en PPA, c'est au Luxembourg que le niveau de vie annuel

moyen est le plus haut ; en PPA, il est 6,1 fois plus élevé qu'en Roumanie où il est le plus faible. Mis à part ces deux extrêmes, on peut retenir que le niveau de vie moyen en PPA en Europe de l'Ouest et du Nord est environ 1,4 fois plus élevé qu'en Europe du Sud, et 2,2 fois plus élevé qu'en Europe de l'Est ou dans les pays baltes. En PPA, la France occupe la 3^e position des pays de l'UE en matière de niveau de vie moyen, derrière l'Autriche et le Luxembourg, mais un peu devant l'Allemagne et le Danemark.

Le **seuil de pauvreté** est fixé à 60 % du niveau de vie médian dans chaque pays. En PPA et par an, le seuil de pauvreté est compris entre 10 500 € et 13 500 € dans les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord (hormis pour le Luxembourg : 16 800 €), entre 5 300 € et 10 200 € dans les pays d'Europe du Sud et il est inférieur à 7 500 € dans les pays d'Europe de l'Est et les pays baltes.

En 2013, le **taux de pauvreté** relatif à ce seuil est de 17 % dans l'ensemble de l'UE. La pauvreté étant définie de manière relative, il n'y a pas de lien direct entre niveau de vie moyen et taux de pauvreté dans un même pays. Ainsi, alors même que le niveau de vie moyen est relativement faible en République tchèque et en Slovaquie, le taux de pauvreté y est bas (10 % et 13 % respectivement). Le Danemark, la Finlande, l'Autriche, la France, les Pays-Bas ont à la fois un niveau de vie élevé et des taux de pauvreté modérés (de 12 % à 14 %). En Allemagne et au Royaume-Uni, le taux de pauvreté est plus important et atteint respectivement 17 % et 16 %. En Espagne et en Grèce, pays fortement touchés par la crise économique, le taux de pauvreté est particulièrement élevé (22 % et 21 %). ■

Définitions

Le **salair e brut** inclut l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur, y compris cotisations sociales et impôts dus par le salarié mais hors cotisations sociales patronales. Les écarts de salaires entre pays dépendent donc en partie de la répartition entre prélèvements sociaux et fiscaux, mais aussi du partage entre employeurs et salariés des prélèvements sociaux dans chaque pays.

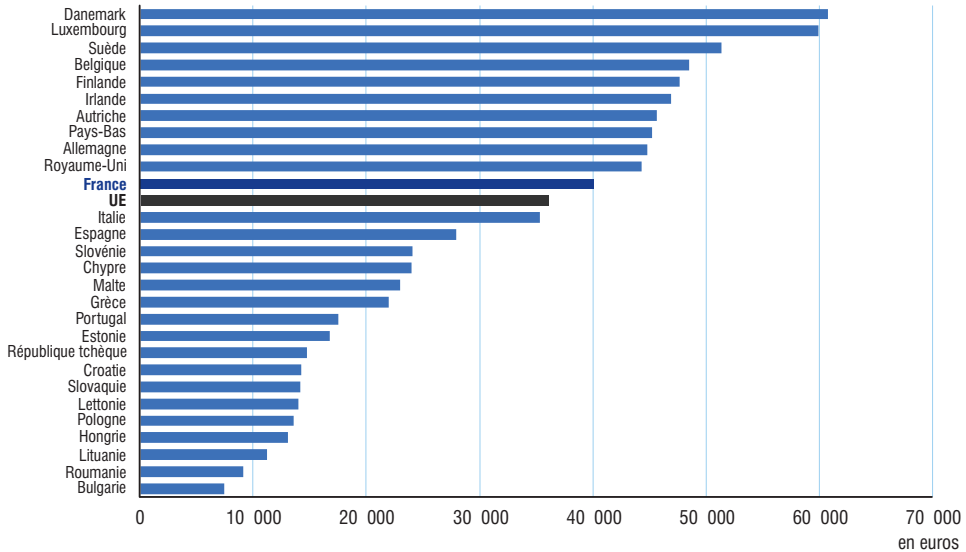
Le **salair e en équivalent temps plein** (EQTP) est calculé en prenant en compte tous les postes de travail (y compris ceux à temps partiel), au prorata de leur volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

Niveau de vie, parité de pouvoir d'achat, seuil de pauvreté, taux de pauvreté : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Le revenu réel des ménages par habitant quasi stable dans la zone euro et dans l'UE28 », *Communiqué de presse*, Eurostat, juillet 2018.
- *Eurostat regional yearbook*, 2018, en ligne sur le site <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>
- Voir *fiches 4.1 et 4.2*.

1. Salaire brut annuel moyen en équivalent temps plein en 2017 dans l'industrie, la construction et les services marchands



Champ : Union européenne, salariés en équivalent temps plein dans l'industrie, la construction et les services marchands, entreprises de 10 salariés ou plus.

Note : les données 2014 ont été actualisées avec l'indice du coût de la main-d'œuvre - salaires et traitements 2017.

Source : Eurostat, enquête sur la structure des salaires 2014 et indice du coût du travail (extraction des données en juillet 2018).

2. Niveau de vie et pauvreté dans l'Union européenne en 2015

	Niveau de vie annuel moyen		Seuil de pauvreté ¹		Taux de pauvreté (en %)
	En euros	En parité de pouvoir d'achat	En euros	En parité de pouvoir d'achat	
Allemagne	24 020	23 947	12 765	12 726	17
Autriche	26 054	24 767	14 217	13 514	14
Belgique	24 256	22 651	13 377	12 492	16
Bulgarie	3 857	8 219	1 891	4 029	23
Chypre	16 943	19 318	8 412	9 591	16
Croatie	6 337	9 772	3 435	5 297	20
Danemark	32 141	23 681	17 199	12 672	12
Espagne	15 842	17 572	8 209	9 105	22
Estonie	10 102	13 860	5 187	7 116	22
Finlande	26 379	22 046	14 190	11 859	12
France²	25 278	24 157	13 028	12 450	14
Grèce	8 673	10 208	4 500	5 297	21
Hongrie	5 396	9 492	2 861	5 032	15
Irlande	25 513	20 674	13 444	10 895	17
Italie	18 286	18 269	9 748	9 739	21
Lettonie	7 526	10 946	3 819	5 554	22
Lituanie	7 033	11 560	3 387	5 567	22
Luxembourg	39 415	32 717	20 291	16 843	17
Malte	15 393	19 196	8 143	10 155	17
Pays-Bas	25 366	23 425	13 640	12 596	13
Pologne	6 659	12 281	3 530	6 510	17
Portugal	10 562	12 885	5 269	6 429	19
République tchèque	8 808	14 063	4 703	7 508	10
Roumanie	2 746	5 378	1 469	2 877	25
Royaume-Uni	24 602	20 393	12 682	10 512	16
Slovaquie	7 391	11 173	4 171	6 304	13
Slovénie	13 193	16 588	7 396	9 300	14
Suède	27 347	22 502	15 098	12 424	16
UE	18 837	18 771	///	///	17

1. Le seuil de pauvreté est ici fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

2. France métropolitaine. Les données pour la France diffèrent de celles des fiches 4.1 et 4.2. Ici, le seuil et le taux de pauvreté sont calculés à partir d'une autre source statistique et sur un champ différent, de manière à disposer de statistiques comparables entre pays européens.

Champ : population des ménages.

Source : Eurostat, EU-SILC 2016 (extraction des données en juillet 2018).

6.5 Protection sociale en Europe

En 2015, la part des **dépenses de protection sociale** dans le produit intérieur brut (PIB) atteint en moyenne 29,0 % dans l'Union européenne (UE), en hausse de 0,3 point par rapport à 2014. Cette part est très variable selon les pays. En 2015, elle est la plus élevée en France (33,9 %) et dépasse 30 % au Danemark, en Finlande, en Belgique et aux Pays-Bas. *A contrario*, elle est inférieure à 21 % dans les pays de l'Est (excepté en Slovaquie) et ne dépasse pas 15 % en Lettonie et en Roumanie. Ces écarts reflètent des différences de niveaux de vie, mais illustrent également la diversité des systèmes nationaux de protection sociale. Entre 2014 et 2015, la part des dépenses de protection sociale dans le PIB a baissé dans plus de la moitié des pays de l'UE. Cette diminution est limitée à 0,3 point pour la France alors qu'elle atteint 1,2 point pour le Portugal. À l'opposé, le Royaume-Uni et l'Estonie affichent une hausse de 1,3 point.

Les pensions de vieillesse et de survie (la survie recouvrant principalement les pensions de réversion) représentent partout le premier poste de dépenses de protection sociale. En 2015, en moyenne dans l'UE, les pensions représentent 45 % du total des **prestations sociales**. Cette part est particulièrement élevée dans les pays du sud de l'UE où elle dépasse 50 % : en 2015, elle atteint 58 % en Italie et au Portugal et même 65 % en Grèce. Elle est aussi très élevée en Roumanie (55 %) et en Pologne (60 %). À l'autre bout de l'échelle, l'Irlande y consacre moins de 33 % de ses

prestations sociales, en raison de la jeunesse de sa population. Avec 46 %, la France occupe une position intermédiaire.

Les dépenses de maladie et de soins de santé constituent le deuxième poste de dépenses. Leur part varie de 20 % en Grèce à 35 % au Royaume-Uni, en passant par 29 % en France. Les autres fonctions représentent des parts plus modestes et très variables selon les pays. Les prestations liées à l'invalidité représentent une assez faible part des dépenses en France. Elle y consacre 6 % de ses dépenses de protection sociale, alors que cette part dépasse 10 % dans la plupart des pays d'Europe du Nord. Les prestations chômage varient selon le taux de chômage et la générosité du système d'indemnisation. En 2015, la France y consacre 6 % de ses prestations sociales contre 12 % pour l'Irlande et 1 % pour le Royaume-Uni.

Les recettes dites de protection sociale sont financées soit par des cotisations sociales, soit par des recettes fiscales, sous forme de **contributions publiques** et d'**impôts et taxes affectés**. En 2015, 18 pays de l'UE sur 28 financent majoritairement leur protection sociale par des cotisations sociales. Cependant, la part des cotisations sociales a diminué depuis deux décennies dans certains pays, au profit d'un financement par des recettes fiscales qui ont une base d'imposition plus large que les cotisations sociales, assises sur les seuls revenus du travail. La France fait partie de ces pays depuis les années 1990 (création de la CSG en 1991, puis montée en puissance en 1998). ■

Définitions

Les **dépenses de protection sociale** comprennent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses. La fourniture de prestations en représente l'essentiel.

Les **prestations sociales** sont des transferts versés à des individus ou des ménages afin de réduire la charge financière que représente la protection contre les principaux risques sociaux (vieillesse et survie, santé, maternité-famille, chômage, logement et exclusion sociale).

Les **contributions publiques** sont des versements de l'État et des collectivités locales aux régimes de protection sociale. Elles sont prélevées sur l'ensemble des recettes fiscales et ne constituent donc pas des recettes affectées.

Les **impôts et taxes affectés** désignent l'ensemble de la fiscalité affectée aux dépenses sociales (comme en France la contribution sociale généralisée - CSG, les taxes sur les tabacs et alcools, etc.).

Pour en savoir plus

- *La protection sociale en France et en Europe en 2016 – édition 2018*, coll. « Panoramas de la Drees – Social », Drees, juin 2018.
- “Monitoring social inclusion in Europe”, *Statistical books*, Eurostat, édition 2017.
- « Protection sociale en 2015, près du tiers du PIB de l'UE consacré à la protection sociale », *Communiqué de presse*, Eurostat, décembre 2017.
- « Inégalités, pauvreté et protection sociale en Europe : état des lieux et impact de la crise », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.
- Voir fiches 4.3 et 4.4.

1. Prestations sociales par groupe de fonctions en 2015

	Répartition des prestations sociales par principaux groupes de fonctions (en % du total des prestations)						Dépenses totales de protection sociale (en % du PIB)
	Vieillesse, survie	Maladie, soins de santé	Invalidité	Famille, enfants	Chômage	Logement, exclusion sociale	
Allemagne	39,1	34,7	8,1	11,4	3,7	3,0	29,1
Autriche	50,5	25,4	6,6	9,6	5,6	2,3	29,8
Belgique	41,5	29,3	8,1	7,3	10,7	3,1	30,3
Bulgarie	50,2	26,8	7,6	11,0	2,9	1,6	17,9
Chypre	54,9	22,2	3,3	6,2	5,7	7,7	21,8
Croatie	43,8	33,5	12,2	7,1	2,4	1,1	21,1
Danemark	43,8	20,2	13,0	11,2	4,9	7,0	32,3
Espagne	49,8	27,4	7,2	5,3	9,0	1,5	24,6
Estonie	43,9	28,5	11,4	12,8	2,7	0,7	16,4
Finlande	42,5	23,3	10,4	10,3	8,5	5,1	31,6
France	45,6	28,6	6,4	7,7	6,2	5,5	33,9
Grèce	65,4	19,6	6,4	4,1	4,0	0,6	26,4
Hongrie	49,2	28,2	6,9	12,0	1,6	2,1	20,0
Irlande	32,9	32,7	5,8	12,4	12,2	4,1	16,3 ¹
Italie	58,4	23,1	5,8	6,0	5,9	0,9	29,9
Lettonie	50,0	24,5	9,3	10,8	4,1	1,3	14,9
Lituanie	47,3	30,3	9,2	7,5	3,4	2,3	15,5
Luxembourg ²	38,5	24,7	11,1	15,5	6,6	3,7	22,1
Malte	51,3	32,9	3,7	6,7	3,0	2,5	17,5
Pays-Bas	42,4	33,0	9,5	3,9	5,2	6,0	30,2
Pologne ³	59,9	21,3	8,3	8,2	1,3	1,0	19,1
Portugal	58,3	24,3	7,3	4,7	4,6	0,9	25,7
République tchèque	47,3	31,7	6,6	8,8	2,7	3,0	19,0
Roumanie	55,2	26,6	7,4	8,8	0,7	1,3	14,6
Royaume-Uni	41,2	34,9	6,0	9,6	1,4	7,0	28,6
Slovaquie	45,9	31,2	8,8	9,1	2,9	2,0	18,2
Slovénie	48,3	32,3	5,7	7,6	2,7	3,3	23,8
Suède	43,1	26,2	11,7	10,5	3,7	4,9	29,2
UE⁴	45,2	37,3	8,6	4,8	4,1	4,1	29,0

1. Le produit intérieur brut irlandais, utilisé au dénominateur pour le calcul de ce ratio, a été fortement affecté par le transfert en Irlande des bilans de grandes entreprises multinationales situés auparavant dans des pays en dehors de l'UE. Les résultats ne sont donc pas comparables à ceux de 2014.

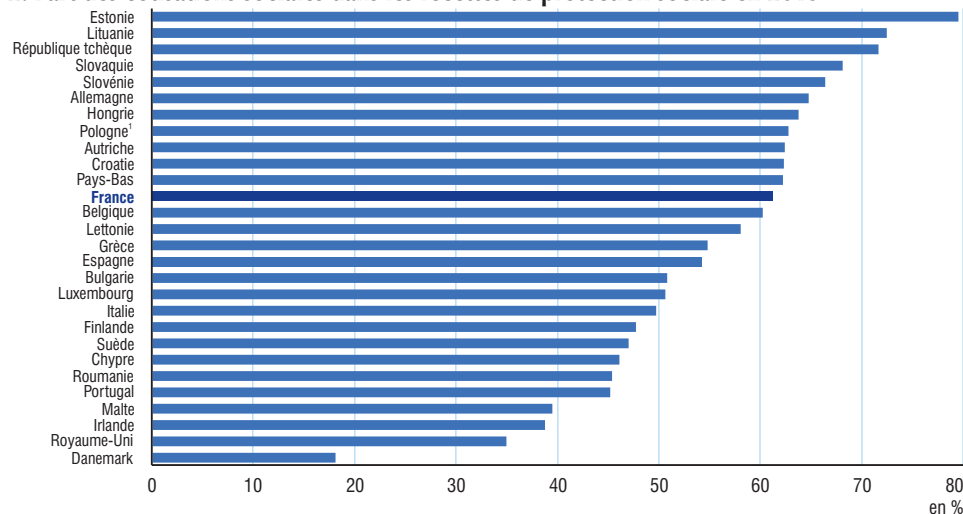
2. Les données relatives au Luxembourg ne sont pas entièrement comparables aux autres pays car environ 40 % des bénéficiaires de prestations vivent en dehors du pays (travailleurs frontaliers notamment).

3. Données 2014, les données 2015 n'étant pas disponibles.

4. Les agrégats de l'UE ne comprennent pas la Pologne dont les données ne sont pas disponibles. Les fonctions « maladie, soins de santé » et « invalidité » ont été regroupées dans un même calcul.

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en juillet 2018).

2. Part des cotisations sociales dans les recettes de protection sociale en 2015



1. Données 2014, les données de la Pologne n'étant pas disponibles pour 2015.

Note : cotisations des employeurs et des personnes protégées (salariés, travailleurs indépendants, retraités ou autres personnes).

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en juillet 2018).

6.6 Consommation et conditions de vie en Europe

Le logement est le premier poste de **dépense de consommation des ménages** dans tous les pays de l'Union européenne (UE), à l'exception de la Lituanie, de Malte et de la Roumanie. En 2016, la **dépense des ménages liée au logement** représente 23,6 % de la **consommation effective** en moyenne dans les pays de l'UE. La France se situe au même niveau. Cette proportion est la plus élevée (supérieure ou égale à 25 %) au Royaume-Uni, en République tchèque, en Italie et en Slovaquie ; elle est la plus faible (inférieure à 20 %) à Malte, en Estonie, à Chypre, en Hongrie et en Lituanie où les loyers (réels et imputés) pèsent faiblement dans les dépenses de consommation des ménages.

Le transport, qui comprend l'achat et l'utilisation de véhicules personnels ainsi que les services de transport, représente, en 2016, 10,2 % de la consommation effective des ménages de l'UE. Avec de faibles taxes sur les véhicules et les carburants, le Luxembourg attire de nombreux frontaliers, ce qui contribue à élever la part apparente des dépenses allouées au transport (11,5 %).

Le poids de l'alimentation dans la consommation effective des ménages européens est légèrement inférieur à celui du transport (9,6 %). Les fortes disparités au sein de l'UE concernant ce poste reflètent les écarts de niveaux de vie moyens entre pays. Ainsi, l'alimentation tient encore une place conséquente dans la consommation effective des ménages dans les États entrés plus récemment dans l'UE. C'est même le premier poste de dépenses en Lituanie (19,2 %) et en Roumanie (24,4 %).

La dépense consacrée à la culture, aux loisirs et aux communications représente 8,7 % de la consommation effective dans l'UE en 2016. En Bulgarie, en Slovaquie ou à Malte, cette proportion est presque deux fois plus élevée qu'au Luxembourg (5,9 %). Malgré une baisse significative du prix des

équipements, ces dépenses sont portées ces dernières années par le dynamisme des nouvelles technologies (généralisation de l'équipement informatique, de l'accès Internet au domicile et de l'Internet mobile).

La dépense de consommation des ménages dans les hôtels, cafés et restaurants, qui inclut les dépenses des ménages étrangers sur le territoire national, est plus élevée dans les pays plus touristiques du sud de l'Europe. En 2016, elle représente 12,4 % de la consommation effective en Grèce, 13,5 % en Espagne, 15,4 % à Chypre et même 15,8 % à Malte. En France, cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne européenne (5,3 % contre 6,8 %).

En 2016, la collectivité (administrations publiques, organisations caritatives, clubs sportifs, syndicats de salariés, partis politiques, etc.) finance 21,1 % de la consommation effective des ménages de l'UE, un quart en France et plus d'un quart au Luxembourg, en Belgique, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves. Il s'agit de dépenses intervenant principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé ou du logement (remboursements de Sécurité sociale ou allocations logement par exemple) et, dans une moindre mesure, de la culture.

En 2016, 16,6 % des habitants de l'UE vivent dans des logements surpeuplés. Le **taux de surpeuplement** avoisine les 40 % dans la plupart des pays d'Europe de l'Est et atteint même 48,4 % en Roumanie ; il est le plus faible (moins de 3 %) à Malte et à Chypre. Dans tous les pays de l'UE, le surpeuplement concerne davantage les plus modestes. En Roumanie, en Pologne, en Hongrie et en Slovaquie, environ 6 personnes sur 10 vivant sous le seuil de pauvreté occupent un logement surpeuplé. En France, 23,1 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté est en situation de surpeuplement ; c'est trois fois plus que dans l'ensemble de la population (7,7 %). ■

Définitions

Les **dépenses de consommation des ménages** correspondent aux dépenses supportées directement par les ménages. Elles excluent la part prise en charge par la collectivité. La **consommation effective** tient compte de l'ensemble des biens et services consommés par les ménages, que ces derniers financent intégralement ou partiellement cette dépense. Voir *annexe Glossaire*.

Les **dépenses des ménages liées au logement** incluent ici les dépenses relatives au logement et à son équipement (loyers, chauffage, eau, électricité, gaz, entretien courant de l'habitation, meubles, etc.), y compris les loyers imputés. Voir *annexe Glossaire*.

Taux de surpeuplement : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Eurostat regional yearbook, 2018, en ligne sur le site <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>

Consommation et conditions de vie en Europe 6.6

1. Répartition de la consommation effective des ménages dans l'Union européenne en 2016, en valeur

en %

	Dépense de consommation des ménages ¹						Dépense de consommation des APU et des ISBLSM ²
	Logement ¹	Transports	Alimentation et boissons non alcoolisées	Culture, loisirs, communications	Hôtels, cafés et restaurants	Autres	
Allemagne	23,8	11,2	8,2	9,3	4,2	20,9	22,5
Autriche	22,7	9,3	7,6	9,3	10,4	18,9	21,9
Belgique	22,8	8,2	10,0	7,9	4,7	20,7	25,7
Bulgarie	21,5	12,4	17,3	11,2	5,8	20,3	11,6
Chypre <i>p</i>	18,1	10,9	12,8	8,0	15,4	24,5	10,2
Danemark	23,9	8,3	8,0	9,2	4,4	16,3	29,7
Espagne <i>p</i>	22,1	9,1	10,6	8,2	13,5	19,6	16,8
Estonie	17,6	9,0	16,3	8,8	6,6	21,7	20,0
Finlande	24,5	8,7	8,9	9,5	4,8	17,4	26,3
France <i>p</i>	23,5	9,9	10,1	7,9	5,3	18,3	25,0
Grèce <i>p</i>	20,1	11,7	14,9	7,7	12,4	19,8	13,5
Hongrie	19,1	10,0	14,3	8,8	7,5	21,1	19,2
Irlande	21,7	10,5	7,5	6,9	11,4	20,4	21,7
Italie	25,1	10,2	12,0	7,5	8,6	20,8	15,9
Lettonie	21,6	10,1	15,7	10,5	6,0	22,1	14,1
Lituanie	19,1	13,0	19,2	9,4	2,9	22,8	13,5
Luxembourg	22,4	11,5	7,0	5,9	5,6	22,3	25,3
Malte	14,4	9,9	10,2	11,4	15,8	20,8	17,4
Pays-Bas <i>p</i>	20,5	8,9	8,3	9,9	5,8	17,7	28,8
Pologne	22,4	10,3	14,4	8,7	2,7	26,0	15,4
Portugal <i>p</i>	20,6	10,9	14,5	7,3	10,2	22,6	13,9
République tchèque	25,3	7,9	13,1	9,6	7,2	18,5	18,3
Roumanie <i>p</i>	23,3	9,8	24,4	8,6	3,0	18,6	12,3
Royaume-Uni	25,7	10,8	6,5	9,4	7,7	20,4	19,6
Slovaquie	25,0	6,2	14,6	11,2	5,0	20,3	17,7
Slovénie	20,4	13,1	12,2	9,5	6,0	21,3	17,5
Suède	21,2	8,6	8,3	9,5	4,4	15,7	32,3
UE	23,6	10,2	9,6	8,7	6,8	20,0	21,1

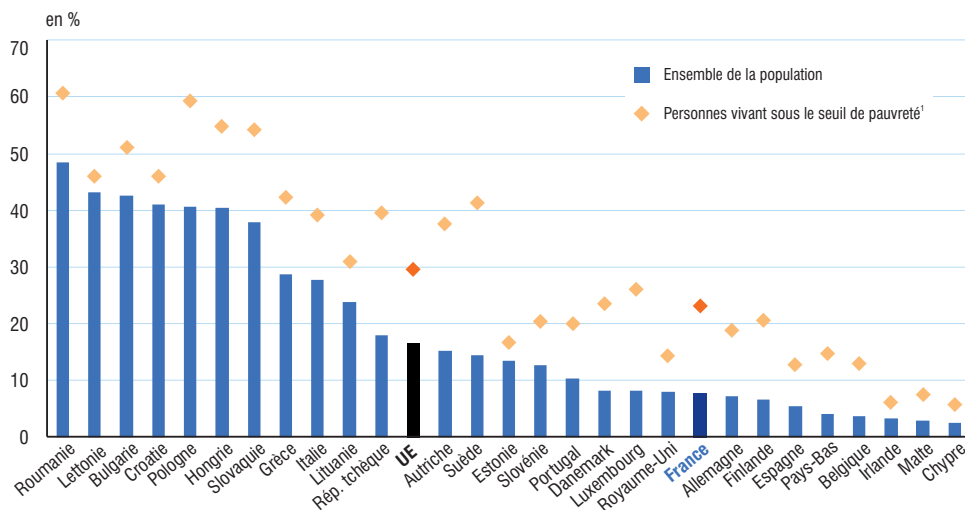
1. Voir Définitions.

2. Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) en biens et services individualisables et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : organisations caritatives, clubs sportifs, etc.).

Note : les données de la Croatie ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat, comptes nationaux (extraction des données en août 2018).

2. Part de la population en situation de surpeuplement en 2016



1. Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

Note : rupture de série pour la Bulgarie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Pour les comparaisons européennes, Eurostat utilise une source (SRCV) et une définition du surpeuplement différentes de la source (enquête Logement) et de la définition utilisées par l'Insee.

Source : Eurostat, EU-SILC (extraction des données en août 2018).